

Le magazine des habitants de la **Communauté d'agglomération du Boulonnais**

#2 - juillet/août/septembre 2006



agglorama

C'est l'été !

goûtez aux plages de l'agglo



Jun 2006 :
kite-surf sur la plage de Wimereux

Dossier

Investir pour l'emploi

Panorama

L'actualité de la CAB en images

Avril 2006

Boulogne-sur-Mer
Concours Yehudi Menuhin
(photo MG Productions)



13 mai 2006

Boulogne-sur-Mer
Week-end de l'Europe



Vendredi 5 mai 2006

Boulogne-sur-Mer
Semaines Musicales :
le chœur national
d'enfants des Pays-Bas



Jeudi 29 juin 2006

Boulogne-sur-Mer
Deuxième dynamitage
de l'ex-Comilog



7, 8 et 9 juin 2006

Boulogne-sur-Mer
Gros succès des
soirées gratuites
de Nausicaà



Directeur de la publication :
Guy LENGAGNE, Président de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais

Rédacteur en chef : J.-P. GOBERT,
Vice-président chargé de la communication.

Comité de rédaction : Robert MICHELIN, Di-
recteur général des services, Olivier COPPIN,
Guy QUENEL, Laurence MOIGNON, Dorothée
TORRES, Benoit LOBEZ, Frédéric SZWARC,
Philippe MILOCHEVITCH.

Coordination : Frédéric DESGARDINS,
responsable de la communication

Photos : Service Communication

Maquette : Service Communication

Impression : S.I.B., 03 21 87 88 89
St-Léonard
Imprimé sur du papier recyclé

N° ISSN : 1951-2228

Nous contacter :
Communauté d'agglomération
du Boulonnais
1, boulevard du Bassin Napoléon - B.P. 755
62321 Boulogne-sur-mer CEDEX
Tél : 03 21 10 36 36 - Fax : 03 21 10 37 63

www.agglo-boulonnais.fr
www.agglo-boulogne-cotedopale.fr
www.boulogne-emploi.com

Baincthun
Boulogne-sur-Mer
La Capelle-les-Boulogne
Condette
Conteville-lez-Boulogne
Dannes
Echinghen
Équihen-Plage
Hesdigneul-les-Boulogne
Hesdin-l'Abbé
Isques
Nesles
Neufchâtel-Hardelot
Outreau
Pernes-lez-Boulogne
Pittefaux
Le Portel
Saint-Étienne-au-Mont
Saint-Léonard
Saint-Martin-Boulogne
Wimereux
Wimille

Bonnes vacances

Ce numéro 2 d'Agglorama vous parvient en ce début d'été. Nous l'avons voulu rafraîchissant. Il met en avant les charmes des stations balnéaires de notre agglomération et nous fait découvrir un nouveau sport très "fun" que de nombreux habitants pratiquent déjà sur nos côtes, le kite-surf.

Bonnes vacances à tous, que vous quittiez notre région ou que vous y demeuriez...

Mais, puisque l'emploi est, pour beaucoup d'entre nous, une priorité, ce magazine a choisi de consacrer son dossier à l'économie. Création de nouvelles pépinières qui nous permettront d'accueillir de jeunes entreprises notamment dans le domaine des produits de la mer, intégration du Syndival dans le giron de la CAB, aides aux entreprises qui investissent, implantation d'usines au parc paysager de Landacres... ce numéro dresse un panorama de l'actualité économique de notre agglomération... un Agglorama ! ■

Guy LENGAGNE
Président de la Communauté
d'agglomération du Boulonnais
Député du Pas-de-Calais

*"Bonnes vacances à tous,
que vous quittiez notre région
ou que vous y demeuriez..."*



La Communauté d'agglomération du Boulonnais a perdu l'un de ses agents. Le 1^{er} juin, un dramatique accident du travail a coûté la vie à Franck Divoire, agent de salubrité, qui travaillait au centre de tri de Saint-Martin-Boulogne. Au-delà de son professionnalisme sans faille, Franck était unanimement apprécié pour sa gentillesse, sa disponibilité et son sens du service public. Les élus et le personnel de la CAB renouvellent à sa famille leurs condoléances les plus émues.



Acturama

- 4 Séliane fait du bien à notre environnement
- 6 La CAB va gérer directement les parcs d'activités
- 7 Conseil communautaire
- 7 Conseil de Développement Durable
- 8 Cité Mobile 2006

Dossier agglorama

- 9 Investir pour l'emploi dans l'agglomération

Citérama

- 14 Choisissez votre plage

Figurama

- 16 La passion du kite surf

Explorama

- 18 La CAB côté nautique
- 20 Le château de Conteval

Culturama

- 22 Votre **AGENDA**

Séliane fait du bien à notre environnement

Séliane, un nom peu commun pour une mascotte peu commune : une sirène porteuse d'amphore d'où s'écoule une eau pure. Séliane personnifie un équipement majeur de la Communauté d'agglomération du Boulonnais : la Station d'Épuration de la LIANE (d'où "Séliane"), la plus importante du Pas-de-Calais en capacité et également l'une des plus modernes en Europe.

Inaugurée officiellement le 14 avril dernier, Séliane est construite sur l'emplacement même de l'ancienne station. Elle s'est donc mise en place progressivement sans interrompre le traitement de l'eau. Elle reçoit les eaux usées de Boulogne-sur-Mer, Saint-Martin-Boulogne, une partie d'Outreau et du Portel et la zone portuaire. L'ancienne pouvait traiter l'équivalent de 140 000 habitants, Séliane atteint désormais une capacité de 200 000 habitants.

SÉLIANE INNOVE

Séliane dispose des dernières avancées dans le traitement des eaux usées au niveau biologique. Autres innovations majeures : le traitement des odeurs et surtout l'incinération sur place des boues, résidus du traitement, par un procédé permettant de détruire 90% du poids sans dangers pour l'environnement.

UN INVESTISSEMENT CONSÉQUENT

La qualité du traitement des eaux usées effectué par Séliane a des répercussions positives sur la qualité des eaux de la Liane et au-delà de la plage de Boulogne-sur-Mer. Pour répondre favorablement à la protection de l'environnement et aux directives européennes, la Communauté d'agglomé-

ration du Boulonnais a financé Séliane à hauteur d'environ 26 millions d'euros avec une subvention de 8,5 millions d'euros de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. Séliane est exploitée par Véolia-Eau (ex-Générale des Eaux). ■



Séliane, station pédagogique

La CAB, Nausicaà et Véolia-Eau ont mis en place un parcours pédagogique pour aborder le développement durable, la nécessaire protection de l'eau. Les élèves (CM – 6^{ème}) sont accueillis dans la salle pédagogique de Séliane pour la projection d'un film, puis découvrent le traitement de l'eau sous la houlette d'un animateur de Nausicaà, formé spécialement. Une plaquette permet de prolonger le travail par la suite.

Contact : service pédagogique de Nausicaà 03 21 30 99 99

La première visite pédagogique s'est déroulée le 9 juin

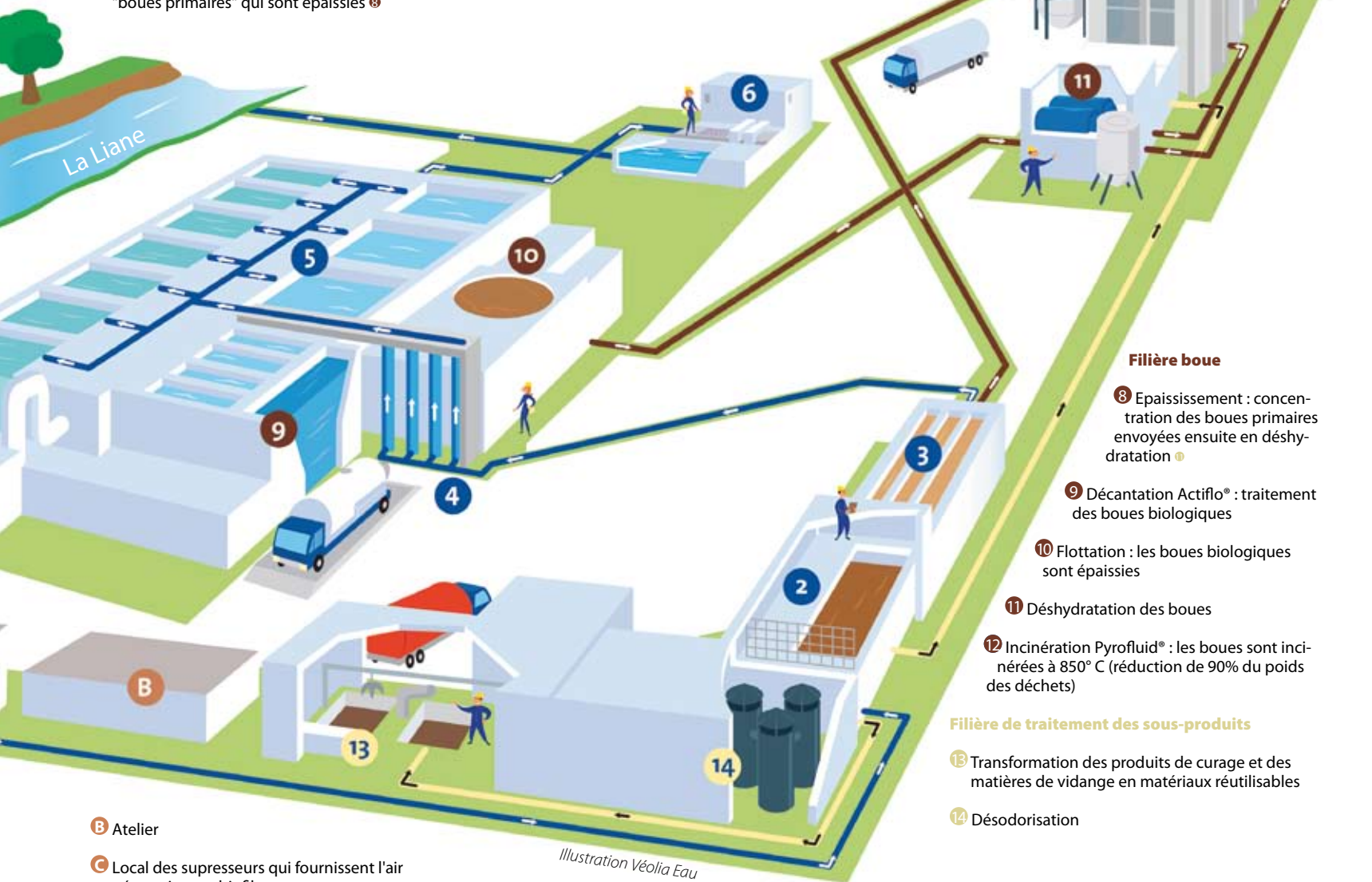


Bâtiments annexes

A Bâtiment d'exploitation et laboratoire

- 1 Relevage des eaux usées de Boulogne, Saint-Martin et d'une partie d'Outreau, du Portel, de Saint-Léonard et de Capécure
- 2 Prétraitement : suppression des gros déchets, le sable est envoyé à l'unité de traitement des sables. Tamisage des déchets plus petits.
- 3 Décantation primaire Multiflo® : récupération des "boues primaires" qui sont épaissies

- 4 Relevage intermédiaire
- 5 Traitement biologique Byostys® : des bactéries fixées sur des billes de polystyrène se nourrissent de la pollution.
- 6 Désinfection ultra-violet : traitement bactéricide
- 7 Rejet dans le milieu naturel de l'eau traitée



Filière boue

8 Epaissement : concentration des boues primaires envoyées ensuite en déshydratation

9 Décantation Actiflo® : traitement des boues biologiques

10 Flottation : les boues biologiques sont épaissies

11 Déshydratation des boues

12 Incinération Pyrofluid® : les boues sont incinérées à 850° C (réduction de 90% du poids des déchets)

Filière de traitement des sous-produits

13 Transformation des produits de curage et des matières de vidange en matériaux réutilisables

14 Désodorisation

B Atelier

C Local des compresseurs qui fournissent l'air nécessaire aux biofiltres

Illustration Véolia Eau

La CAB va gérer directement les **parcs d'activités**

Créé en 1972 afin de lancer sur le territoire de l'agglomération boulonnaise des zones d'activités économiques, le Syndival va prochainement intégrer la Communauté d'agglomération du Boulonnais qui s'est dotée dès l'an 2000 de la compétence économique, une compétence d'ailleurs obligatoire depuis la loi Chevènement.

Explications de Guy Lengagne, Président de la CAB, et de son vice-président Jean-Loup Lesaffre, qui ont tous deux présidé le Syndival :

G.L. : En fait, la décision de dissoudre le Syndival revient au Préfet du Pas-de-Calais. Mais avant de la décréter, celui-ci a demandé aux élus communautaires de délibérer à ce sujet. Ainsi, le 22 juin 2006, la

très grande majorité des représentants des vingt-deux communes de l'agglomération s'est prononcée pour le principe de la dissolution-intégration : 44 pour, 7 contre, 2 abstentions.

Pourquoi cette démarche ?

G.L. : Les préfets successifs nous ont fait remarquer que nous étions dans l'illégalité. En effet, la CAB qui est propriétaire des zones industrielles, ne peut en confier la gestion, de façon systématique au Syndival. La loi nous impose de faire un appel d'offres à chaque fois. Les atteintes à la libre concurrence sont sévèrement sanctionnées... Je ne souhaite pas être traîné devant les tribunaux... Vous le devinez, il ne s'agit

pas d'une opposition personnelle à l'égard du président du Syndival. Bien au contraire, s'il avait été présidé par un élu communautaire, cette dissolution aurait été décidée bien plus tôt.

J.L.L. : L'équipe du Syndival n'est bien sûr pas en cause. Grâce à son travail depuis plus de trente ans, nos différentes zones se sont remplies. Sur celle de l'Inquétrie, hors Auchan, 1.200 salariés travaillent. Et sur

celle de Landacres, la dernière zone créée, Delpierre et Tradition et Unima viennent de s'installer, tandis qu'Ecover a posé la première pierre de sa future usine. Il est donc important d'assurer la continuité du travail en reprenant l'ensemble du personnel et des dossiers.

Parcs d'activités de la Liane, de la Trésorerie, de l'Inquétrie, des Garennes, de Landacres, mais aussi Créamanche et bientôt Haliocap... la CAB est déjà propriétaire des principales zones industrielles réparties sur tout le territoire de l'agglomération.

Jusqu'à présent, elle mandatait le Syndival pour les gérer. Désormais la CAB, qui aide les entreprises à s'implanter, sera directement compétente sur ses propres zones. ■

Il s'agit d'une réelle intégration du Syndival au sein de la CAB

B r è v e

Travail **intérimaire**

Interm'Aides Emploi (entreprise de travail temporaire d'insertion) a pour vocation la mise à disposition de personnel intérimaire dans les différentes entreprises de la CAB. Si vous êtes demandeurs d'emploi, qualifié ou pas, vous pouvez venir vous inscrire dans ses locaux au : 14 boulevard du Général de Gaulle 62480 LE PORTEL

Tél. : 03 21 30 87 50

Fax : 03 21 30 87 55



La zone de Landacres connaît un essor très important

Au fil des **délibérations**

Le Conseil communautaire s'est réuni le 22 juin 2006 et a d'abord délibéré sur l'intérêt communautaire des compétences de la CAB, c'est-à-dire sur la ligne de partage, au sein d'une compétence entre les domaines d'action transférés à la Communauté et ceux qui demeurent au niveau communal. Cet intérêt a été notamment défini pour les compétences suivantes :

- **développement économique**
- **aménagement de l'espace communautaire**
- **équilibre social de l'habitat**
- **politique de la ville dans la communauté**
- **voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire**
- **création et/ou gestion d'équipements structurants d'intérêt communautaire.** En particulier : la piscine-patinoire Hélicéa, l'Ecole nationale de musique et de danse, Aréna, Nausicaa, la salle à vocation culturelle de l'avenue John-Kennedy à Boulogne, l'école de musique de Wimereux, mais aussi les projets d'implantation de salles culturelles sur la place de la République à Boulogne et au sud de l'agglomération à Neufchâtel-Hardelot.



Cinq nouveaux bus fonctionnant au gaz naturel de ville ont été achetés pour un montant total de 1,15 M d'€.

La CAB envisage la création d'un **crématorium** sur le territoire de l'agglomération, de façon à éviter aux habitants de plus en plus nombreux à préférer la crémation à l'inhumation de longs déplacements à Lens, Dunkerque ou Amiens.

En outre, tout en réaffirmant son soutien au pôle de compétitivité "Filière des produits aquatiques", le conseil a accordé une **subvention d'investissement** à plusieurs entreprises spécialisées dans les **produits de la mer** : Crusta d'Oc, Delpierre Mer et Tradition, Les Entrées de la mer, Fjord Seafood LMB, La Charlotte, Océan Délices, Sofranor, Unima, Unipêche, Whitelink Seafood et Les Produits côtiers.

L'un des cinq nouveaux bus au gaz naturel a été présenté au récent Salon de la Mobilité et des Transports de Paris

Conseil de Développement durable

Le groupe Port du Conseil de Développement durable, après un travail de seize mois, a achevé ses travaux et a remis ses conclusions. Huit thèmes principaux ont été abordés et repris, dans le rapport final du groupe, à travers les trois principes du développement durable : Economie, Social et Environnement. Les propositions de la commission Port portent dès lors essentiellement sur les aspects suivants :

- **ECONOMIE** : il convient de promouvoir de manière concertée tous les secteurs porteurs de la place portuaire boulonnaise et assurer sa diversification. L'important demeure de préparer l'avenir sur la base d'ambitions réalistes.
- **SOCIAL et FORMATION** : une amélioration des conditions de travail et de l'image des métiers maritimes et portuaires est importante si l'on souhaite faciliter le recrutement et encourager les vocations, réelle force du port de Boulogne-sur-Mer.
- **ENVIRONNEMENT et AMENAGEMENT** : la commission suggère un traitement exemplaire de la qualité environnementale des zones portuaires dans l'esprit du développement durable.

Doter le port de Boulogne-sur-Mer de tous les atouts d'un port moderne permettra à des activités complémentaires d'assurer une forte valeur ajoutée, elle-même nécessaire au maintien des industriels et sociétés déjà implantés et à l'attractivité de l'agglomération.

La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre (Beaumarchais). ■

Cité Mobile 2006 :

lancement régional et musical à Boulogne-sur-Mer



Les élèves interprètent
"les dix commandements du citoyen mobile"

Depuis l'année 2000, la Communauté d'agglomération du Boulonnais coordonne localement le déroulement de "Cité Mobile". Le 2 mai dernier, l'inauguration régionale se déroulait à Boulogne-sur-Mer. Rappelons que cette opération initiée par la SNCF Nord-Pas de Calais, avec de nombreux partenaires, sensibilise les élèves au respect des transports en commun.

Pour cela, les classes retenues mènent des travaux de recherche, de création, pour délivrer un message. Leurs réalisations sont présentées lors des journées boulonnaises de "Cité Mobile". Celle-ci se déroulent sur plusieurs sites (gare SNCF, palais de Justice...) avec un trajet en bus TCRB, permettant de mettre en pratique les bons conseils délivrés.

UNE CHANSON CITOYENNE

Les élèves des sections de 6^{ème} et 5^{ème} SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) du collège Paul Eluard de Saint-Etienne-au-Mont étaient conviés à participer à "Cité Mobile". Ils ont choisi de créer une œuvre originale, une chanson, de l'enregistrer et de la diffuser pendant "Cité Mobile", mais aussi de l'interpréter lors du lancement régional ! Les élèves ont pris part de bout en bout à la conception du disque à travers plusieurs disciplines :

- réflexions autour de la citoyenneté dans la

vie quotidienne et dans les transports en cours d'éducation civique ;

- travail sur le texte de la chanson en cours de français ;
- conception de la pochette du CD en cours d'arts plastiques ;
- productions diverses sur le thème de la citoyenneté et photographies visant à illustrer la chanson.

Une expérience valorisante et enrichissante pour eux, un message à écouter et à appliquer pour les autres élèves ayant participé à cette édition 2006 très riche. ■

"L'été dans l'agglomération" : trait d'union entre les jeunes

La CAB relance, cette année encore, son opération "L'été dans l'agglomération", avec des moyens accrus, un programme riche et varié.

Cette opération rassemble les structures jeunesse de 16 communes autour de principes simples et pertinents : se rencontrer, partager, apprendre, découvrir...

VARIÉTÉ AU MENU

La CAB propose ainsi de nombreuses activités de nature différente : culturelles, sportives, citoyennes, mais aussi des spectacles, des créations..., un panel varié, notamment pour les 8-18

ans qui ne partent pas. Avec cette opération, la CAB permet que les jeunes puissent également sortir plus fréquemment de leur commune, de leur centre de loisir estival. Pour cela, les transports nécessaires sont

prévus et de nombreuses occasions de rencontre sont programmées. Des tournois sportifs verront ainsi s'affronter, pacifiquement, les jeunes de "l'agglomération".

"L'été dans l'agglomération" de la CAB apporte des moyens, une richesse supplémentaire, pour que l'été soit radieux pour tous ! ■



Investir ***pour l'emploi*** ***dans l'agglomération***

- 10 Trois nouveaux investissements
- 12 Deltalangue
- 13 De nouveaux venus à Landacres



Terrassement pour les futurs locaux d'Ecover

Trois nouveaux investissements, pour le développement économique

Boulogne-sur-Mer demeure le premier port de pêche français et le premier pôle européen de transformation des produits de la mer. Le label "pôle de compétitivité" démontre la qualité de notre filière produits de la mer et la motivation des acteurs économiques locaux. Cela permet aux entreprises du secteur des Produits Aquatiques de poursuivre leur développement par l'innovation. La Communauté d'agglomération aide cette filière et s'implique également massivement dans le développement économique sous toutes ses formes.

En effet, la CAB est propriétaire des parcs d'activités. Elle en assure le développement, étudie les demandes d'implantation, vote les conditions fiscales applicables aux entreprises. Elle apporte également des

subventions pour favoriser l'arrivée d'une entreprise ou le développement de celles qui ont besoin, par exemple, d'un local plus adapté.

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Dans un contexte économique mouvant, il est désormais nécessaire de jouer la carte de la diversification dans un bassin d'emploi. La fermeture et le démontage des hauts fourneaux de la Comilog, sont un symbole, certes humainement douloureux, de la disparition de l'industrie lourde dans le Boulonnais et du besoin d'orienter notre économie vers des secteurs plus porteurs.. Conscient de ces enjeux, la politique économique de la CAB s'est orientée vers deux axes : préserver la "pôle position" dans les produits de la mer et permettre une diversification économique en créant les condi-

tions favorables pour les entreprises et donc pour l'emploi.

HALIOCAP, UN OUTIL COMPLET POUR LES PRODUITS DE LA MER

Actuellement en chantier, Haliocap sera inauguré fin 2006. Cette réalisation de la CAB, en plein cœur de Capécure, au débouché de l'A16-port, va permettre de nouvelles opportunités pour la filière halieutique :

- les **professionnels des produits de la mer** pourront y développer de nouveaux produits ;
- Haliocap accueillera également des **créateurs d'entreprises** avec de nombreuses facilités comme du matériel prêt à l'emploi ;
- par ailleurs, le **démarrage de l'activité d'une entreprise en attente d'implantation** dans le Boulonnais y sera facilité.



Haliocap bientôt prêt pour accueillir ses premières entreprises (Somecob)



Le futur hôtel d'entreprises à Créamanche (Somecob et V2R)

Haliocap constitue ainsi un outil complet pour le dynamisme de Capécure et pour l'emploi. Cet équipement moderne s'inscrit parfaitement dans la logique du pôle de compétitivité et dans le contrat d'agglomération de la CAB qui fixe pour priorité de renforcer la place de leader européen du port de Boulogne-sur-Mer dans le domaine des produits de la mer, grâce à l'innovation.

DEUX AUTRES PROJETS POUR LES JEUNES ENTREPRISES

Deux autres réalisations de la CAB seront opérationnelles fin 2007, avec une logique assez similaire à celle d'Haliocap ou d'E-Placenet (qui accueille à la fois Armatix et des créateurs d'entreprises dans les nouvelles technologies : voir portrait p. 12), c'est à dire favoriser la création d'entreprises, aider leur développement, les fixer sur le Boulonnais et créer de l'emploi.

Le premier consiste en un **hôtel d'entreprises** qui se situera dans la continuité de la pépinière Créamanche sur le parc de la Liane. Cet hôtel aura vocation à héberger

les petites entreprises après leur phase de démarrage, à un moment où il est parfois encore délicat d'assumer un investissement immobilier. Le parc de la Liane va ainsi proposer une offre complète pour les créateurs d'entreprises en un site unique. Cette réalisation est estimée à 1,5 millions d'euros.

Sur le parc paysager de Landacres, un **atelier-relais** sortira de terre : il sera un autre atout pour l'attractivité économique car il va permettre aux entreprises de démarrer leurs activités dans le Boulonnais dans leurs propres locaux grâce à ce bâtiment totalement adaptable. Cet atelier servira pour les nouvelles entreprises qui arrivent. Le coût de cet atelier-relais est estimé à 1 million d'euros.

Avec ces trois réalisations confiées au Syndival, la CAB s'affirme comme l'acteur majeur du développement économique local en dotant son territoire d'outils performants et indispensables pour l'attractivité économique et la création d'emplois. Dans le même

temps, la CAB continue ses efforts aux entreprises via des subventions liés aux investissements et au nombre d'emplois créés et se charge de l'aménagement et de l'embellissement des zones d'activités communautaires. Autant de preuve du dynamisme de notre agglomération au service des investisseurs qui produisent, innovent et réussissent sur notre territoire.

Autant de preuve du dynamisme de notre agglomération au service des investisseurs

Parallèlement à ces investissements, la CAB apporte son soutien aux organismes chargés de la création d'entreprises. Cela passe par l'animation d'un groupe de travail comprenant l'ensemble des organismes concernés et une aide financière au fonctionnement de Boulogne Initiative et Idée Littoral. A noter que la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers sont également des interlocuteurs privilégiés pour tout projet de création d'entreprises. ■

Parallèlement à ces investissements, la CAB apporte son soutien aux organismes chargés de la création d'entreprises. Cela passe par



Future implantation de l'atelier-relais à Landacres (Arietur et V2R)

Deux jeunes créateurs d'entreprise à E-Placenet

Deltalangue : les frères Belmahi n'ont pas la langue dans leur poche



E-placenet, point de départ d'une aventure déjà internationale

Deux Boulonnais de 28 et 26 ans, Jamel et Farid Belmahi se sont lancés dans l'e-learning. Traduisons pour tous ceux qui ne sont pas, à l'inverse des deux frangins, familiers du langage contemporain : l'e-learning n'est autre que l'apprentissage d'une langue via internet, c'est-à-dire dans une salle de cours virtuelle.

Jamel, le commercial, et Farid, le docteur en langues et civilisations étrangères, ne sont pas à leur coup d'essai : ils ont déjà créé en mars 2005 la société Deltalangue spécialisée dans la traduction sur internet.

Au total, ils ont tissé une toile de quelque 2 500 traducteurs diplômés sur tous les continents, représentant pas moins de 45 langues, du finnois au thaïlandais. Concrètement, chaque entreprise, mais aussi chaque particulier peut s'adresser par internet (www.deltalangue.com) à cette agence de traduction pour faire traduire un texte, un dossier ou un site web, qu'il soit de nature générale, technique, juridique ou financière. Délais courts même pour des volumes importants, exactitude et contrôle de la traduction, intégrité et confidentialité : la qualité du service est aujourd'hui unanimement appréciée.

Autre avantage : on peut obtenir un devis en ligne et les tarifs sont très compétitifs (moins de dix centimes le mot !). "L'Organisation mondiale de la Santé à Genève nous a confié une traduction d'un texte en jargon médical de quelque 300.000 mots", confie, à titre d'exemple, Jamel, qui a aussi obtenu des contrats avec l'Inserm et Toyota.

E-LEARNING À E-PLACENET

A cette prestation s'ajoute donc aujourd'hui l'e-learning. Ce service permet aux entreprises de former leur personnel grâce à une solution économique en temps et en argent. Pour l'instant il s'adresse à des élèves francophones désireux d'apprendre l'anglais (oral et écrit). Mais la jeune société espère continuer son développement. Il lui faudra alors voler de ses propres ailes et établir son nid dans d'autres locaux. Comme le nom l'indique, une pépinière, comme celle d'e-placenet, permet à un entrepreneur de faire naître son projet, mais n'a pas vocation à l'héberger éternellement. ■

Deltalangue
1, bd d'Alembert
62280 Saint-Martin-Boulogne
Tél. : 08 71 30 25 17 / Fax : 03 21 31 49 46
www.deltalangue.com
contact@deltalangue.com

De nouveaux venus à **Landacres**

Le territoire de la CAB dispose de plusieurs parcs d'activités reconnus d'intérêt communautaire. Le plus récent, le parc paysager de Landacres, le premier en Europe à être certifié ISO 14001, accueille de plus en plus d'entreprises respectueuses de l'environnement.

Auparavant implantée à Capécure, la société **Delpierre Mer et Tradition** vient d'y construire une nouvelle usine, quadruplant ainsi sa surface. L'entreprise est spécialisée dans les conserves de filets de maquereaux, de salades de thon et de pilchards. Elle absorbe à elle seule quelque 8% du tonnage de poisson frais débarqué à Boulogne. De 70 millions de boîtes, la production annuelle devrait passer à 125 millions. Actuel-

lement la conserverie emploie 186 salariés, mais quelques embauches supplémentaires sont prévues.

Unima Frais, spécialisée dans la cuisson de crevettes de Madagascar, va démarrer son activité à Boulogne dans quelques semaines. Ces deux nouvelles unités confortent la place de Boulogne, "pôle de compétitivité", plus que jamais leader dans les produits de la mer.

Trop à l'étroit dans ses locaux actuels de la ZI de la Liane à Saint-Léonard, **Nord Constructions Nouvelles** s'installera également à Landacres, dès la fin de l'été. De même, l'entreprise Lamour, spécialisée dans la micromécanique pour les industries chirurgicale, aéronautique et automobile,

est en cours de déménagement.

Ecover, de son côté, a posé, le 16 juin, la première pierre de sa future usine, une unité de production de lessives et de détergents écologiques. L'usine, réalisée en matériaux respectueux de l'environnement, devrait démarrer son activité d'ici neuf mois, avec un effectif de quinze salariés mais son dirigeant, Mickaël Bremans, prévoit déjà quinze recrutements supplémentaires d'ici 2008. Il s'agira de l'une des toutes premières usines écologiques en France, la seule au nord de Paris.

Sur les 160 hectares du parc paysager de Landacres créé en 1997, environ 80 sont déjà occupés. ■



Construction des nouveaux locaux de NCN



Les premiers coups de pelles pour les bâtiments d'Ecover



Nouveaux locaux pour Delpierre Mer et Traditions



Ambiance familiale à Le Portel



Plus sauvage, la plage d'Equihen-Plage est le rendez-vous des parapentes

Au bonheur des **plages** boulonnaises

Nos plages en quelques mots :

Le Portel

Grande plage de sable fin, Le Portel est une cité maritime avant tout. Après les joies du sable et de l'eau, un très riche programme d'animations prolongera le plaisir dans la soirée.

Equihen-Plage Ecault

La plus sauvage de notre littoral : son immense étendue de sable fait le bonheur des promeneurs, des amateurs de footing... Les

rochers tapissés de moules nous rappellent que la mer sait se faire délicate.

Wimereux

Station balnéaire, Wimereux se fait élégante avec ses villas anglo-normandes, ses cabines de plage alignées sur la digue, rendez-vous des promeneurs en toutes saisons.

Hardelot-Plage

Lieu de villégiature, Hardelot présente le visage d'une station moderne et familiale. La plage permet la pratique de nombreux sports et les golfs sont juste à côté.

Boulogne-sur-Mer

Plage à la ville, Boulogne-sur-Mer est très fréquentée en été. De nombreuses animations accueillent les plus jeunes pour de joyeux moments.

Dannes

C'est à Danne qu'il est possible d'accéder à une autre plage très sauvage, mais aussi à diverses randonnées avec la possibilité d'atteindre les 151 mètres des dunes du Mont Saint Frieux et de découvrir ainsi un panorama unique.



Belles façades et terrasses de café sur la digue de Wimereux

Des stations Kid

Boulogne-sur-Mer, Le Portel, Wimereux et Hardelot arborent le label "Station kid", créé par le Comité régional de tourisme Nord-Pas-de-Calais pour identifier les stations qui mènent une réelle politique d'accueil pour l'enfant et la famille. Elles proposent des équipements et des animations pour tous dans un environnement agréable et sécurisé. Le programme est disponible dans les quatre offices de tourisme concernés.



En savoir plus : les Offices de Tourisme

Boulogne-sur-mer

Forum Jean-Noël (port de Boulogne)

Tél. : 03 21 83 53 72

Site : www.tourisme-boulognesurmer.com

Wimereux

Quai Giard BP 33 - 62930 Wimereux

Tél. : 03 21 83 27 17

Site : www.wimereux-tourisme.fr

Hardelot

476 avenue François 1^{er}

62152 Neufchâtel-Hardelot

Tél. : 03 21 83 51 02

Site : www.hardelot.info

Le Portel-Plage

Place Poincaré 62480 Le Portel-Plage

Tél. : 03 21 31 45 93

Site : www.ot-leportel-plage.com

Equihen-Plage

Place Albert Bécard 62224 Equihen-Plage

Tél. : 03 21 99 05 43

Site : www.ville-equihen-plage.fr

Plus de **surveillance** pour plus de "moments plages"

Pour que l'été des centres de loisirs jeunesse soit parfait, la CAB a programmé son "Été dans l'agglomération" (voir p. 8). Ne s'arrêtant pas en si bon chemin, elle a également mis en place un renfort de surveillance des plages pour ces centres jeunesse.

En effet, pour pouvoir se baigner sur les plages, les centres accueillant des jeunes doivent bénéficier de la présence spécifique et exclusive d'un surveillant de baignade. Problème, les dispositifs mis en place par les communes sur les différentes plages permettent rarement de détacher une personne pour les centres jeunesse, surtout lors des pics d'affluence !

SOLUTIONS À LA CARTE

Pour permettre à un maximum de jeunes de bénéficier de bons moments sur nos plages, en toute sécurité, la CAB a donc recruté une surveillante titulaire du BNSSA pour juillet et un autre pour août.

Ils seront présents pour surveiller à la demande les enfants des différents centres jeunesse.

Plus de problème pour barboter et nager pour ces enfants de l'agglomération boulonnaise.

Amusez-vous bien !

Marie Duval, jeune Boulonnaise, sera la surveillante des centres jeunesse sur les plages de l'agglomération



Laurent Masson :

la **passion du kite-surf**

Dernier né des sports de glisse, apparu récemment sur notre littoral, le kite-surf offre de nouvelles sensations, entre ciel et mer.

"Les pieds sur une planche de surf à laquelle on est attaché par un leash et aidé par la force naturelle du vent qui gonfle un cerf-volant situé à trente mètres, les pratiquants – les riders – n'ont pour limite à leurs évolutions

tridimensionnelles que leur imagination", explique l'un des pionniers de cette discipline sur la côte d'Opale, Laurent Masson. Le cerf-volant en effet, est une véritable aile (proche du parapente) qui permet non seulement de remonter au vent et donc de naviguer sur de longues distances, mais aussi de décoller à dix ou quinze mètres de haut et de réaliser des figures impressionnantes. Avec quelques adeptes de ce sport, il a créé



Laurent Masson

De nombreux planchistes se sont convertis au Kite-surf

Un peu d'aide est parfois nécessaire pour poser la voile

en juin 2005 une association, Opale Kitesurfing, affiliée à la Fédération française de vol libre. Son but : renforcer la sécurité de cette pratique

à risque, **promouvoir une bonne cohabitation entre usagers** et faire respecter une charte de bonne conduite par tous les surfers d'Hardelot au cap Gris-Nez. "Car, à la différence de bien d'autres sports extrêmes, prévient-il, le kite-surf peut occasionner des accidents pour celui qui le pratique mais aussi par les autres usagers de la plage (baigneurs ou véliplanchistes). Il est, par ailleurs, conseillé aux estivants de ne pas trop s'approcher de ces nouveaux sportifs." C'est pourquoi, dès cet été, la vingtaine de licenciés

Il est, par ailleurs, conseillé aux estivants de ne pas trop s'approcher de ces nouveaux sportifs.

pourront s'adonner à leur loisir sur le bord de mer de Wimereux dans une zone de sécurité tracée entre la digue nord et le fort de Croy.

Passionné par sa discipline, Laurent Masson souhaite faire partager son amour pour la mer et pour un sport de liberté à pratiquer en toute humilité : "Le sport du XXI^{ème} siècle, si l'on n'oublie jamais que la mer dicte ses règles". ■

Contacts :

Laurent Masson

Tél. : 06 62 78 93 67 ou

Clément Delpierre - Tél. : 06 64 37 59 76

Web : opalekitesurfing.free.fr



Cette discipline permet des figures très spectaculaires



A savoir :

- Un Français, **Manu Bertin**, est à l'origine de ce principe de navigation dans les années quatre-vingts.
- L'agglomération compte **deux clubs** de kitesurf, à Wimereux et à Hardelot-Plage.
- Sport qui procure des sensations de liberté, le kitesurf est aussi un sport d'**entraide** et de camaraderie.

La CAB, côté nautique

Notre territoire, entre mer, bocage et rivières, propose de très nombreuses activités liées à l'eau. Cette période estivale est propice à la découverte de pratiques de plein air, sous l'angle sportif ou plus simplement pour la détente. Voici donc les contacts dans les différents clubs nautiques. A vous de "plonger" !

ECOLE DE SPORT, STAGES, LOCATIONS...

YACHT CLUB BOULONNAIS

Voile Habitable
Quai Chanzy - 62200 Boulogne/mer
Catamaran - Optimist - Planche à voile
234 bd Sainte Beuve - BP 424
62200 Boulogne-sur-mer.
Tél. : 03 21 31 80 67 - 06 20 39 71 26
Site : www.ycboulogne.com
Email : secretariat.ycb@tele2.fr



CENTRE DEPARTEMENTAL DE VOILE HABITABLE

First Class 8 - JOD 35.
Port de Plaisance - Quai Chanzy
62200 Boulogne-sur-mer
Tél. : 03 21 31 80 673 - 06 15 04 79 53
Email : cdvh62@hotmail.fr

CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX

Catamaran - Planche à voile.
Bd Thiriez - Digue de mer
62930 Wimereux
Tél. : 03 21 83 18 54
Site : www.club-nautique-wimereux.com
Email : cnw@wanadoo.fr

ECOLE DE KITE-SURF

Glisse aérotractée
Bd Thiriez - Digue de mer
62930 Wimereux
Tél. : 06 81 76 82 05
Site : www.wimkite.com
Email : huskite@yahoo.fr

CLUB NAUTIQUE D'HARDELOT

Catamaran - Planche à voile - Kite Surf
Base de Glisse - 62152 Neufchâtel-Hardelot
Tél. : 03 21 91 80 30
Email : clubnautiquedhardelot@wanadoo.fr
Site : www.voile-hardelot.com

CHAR A VOILE CLUB COTE D'OPALE

Char à voile - kayak de mer - pédalo.
272 bd Ste Beuve
62200 Boulogne-sur-mer
Tél. : 03 21 83 25 48
Email : cvcco@multimania.com
Site : www.cvcco.com



LES DRAKKARS

Char à voile.
Base de Glisse - 62152 Neufchâtel-Hardelot
Tél. : 03 21 83 27 93 - 06 88 59 64 63

KAYAK DE MER COTE D'OPALE

Kayak de mer - Merathon - Kayak-surf
Base de Glisse - 62152 Neufchâtel-Hardelot
Tél. : 03 21 91 80 33 - 06 85 06 89 36
Email : guillaumevilain@orange.fr

AVIRON BOULONNAIS

Aviron en rivière - Aviron de mer
Stade Nautique de la Liane
Boulevard Chanzy 62200 Boulogne-sur-mer
Tél. : 03 21 87 31 46
Email : aviron-boulonnais@wanadoo.fr

BOULOGNE CANOË-KAYAK

Canoë et Kayak en rivière - Kayak de mer
Stade Nautique de la Liane
7, bd Chanzy - 62200 Boulogne-sur-mer
Tél. : 03 21 31 98 60
Email : canoe-kayak-boul@wanadoo.fr

AUTRES CLUBS DE PRATIQUANTS...

CLUB SOUS-MARIN DE LA COTE D'OPALE

Plongée sous-marine -
Activités subaquatiques
Port de Plaisance - Quai Chanzy
62200 Boulogne-sur-mer
Tél. : 03 21 32 45 50
Email : ingrid.richard@wanadoo.fr
Site : <http://csmco.free.fr/>



OPALE KITE SURFING

Glisse aérotractée
Wimereux - Boulogne-sur-mer.
Correspondant : Laurent MASSON SPIERS
Tél. : 06 62 78 93 67
Email : laurent.spiers@libertysurf.fr
Site : Opalekitesurfing.free.fr

WHEELING CLUB D'HARDELLOT

Speed-Sail - Planche à voile
Base nord - 62152 Neufchâtel-Hardelot
Tél. : 03 21 89 99 10
Site : www.wch.asso.fr

LES DAUPHINS BOULONNAIS

Pêche de bord de mer (Boulogne/Mer)
Tél. : 06 73 99 07 29

LES GOËLANDS BOULONNAIS

Pêche de bord de mer (Boulogne/Mer)
Tél. : 03 21 83 23 96



LES MARSOUINS BOULONNAIS

Pêche de bord de mer (Boulogne/Mer)
Tél. : 03 21 33 92 63

LES PINGOUINS BOULONNAIS

Pêche de bord de mer (Boulogne/Mer)
Tél. : 03 21 10 43 47

ESPADON CLUB

Pêche en mer (Boulogne/Mer)
Tél. : 06 85 49 31 68
www.espadonclub.free.fr

FISHING CLUB BOULONNAIS

Pêche en mer (Boulogne/Mer)
Tél. : 03 21 91 69 05

LE SURF CASTING CLUB

Pêche de bord de mer (Equihen-Plage)
Tél. : 06 09 01 70 32

L'HIPPOCAMPE PORTELOIS

Pêche de bord de mer (Le Portel)
Tél. : 03 21 31 37 89

LES PECHEURS DE LA WARENNE

Pêche en mer (St Etienne au Mont)
Tél. : 06 07 81 89 40
Email : pecheurdela.warenne@voila.fr



Le Château de Conteval : **botanique et vieilles pierres** à La Capelle



La passion peut, comme la foi, aider à déplacer des montagnes. A la Capelle, au cœur de la ceinture verte qui entoure l'agglomération, un jeune particulier a entrepris un chantier titanique : redonner vie à un parc botanique que l'on montrait en exemple en Europe il y a deux cents ans.

Sébastien Hoyer, à 33 ans, est historien d'art et expert judiciaire en objets d'arts, spécialisé dans les livres anciens. De retour dans la vaste propriété familiale qui borde la route nationale à La Capelle, après ses études à Paris, il prend conscience du rôle qu'a joué le parc qui l'entoure. *"Ce domaine a eu les honneurs de l'Encyclopédie de Diderot. Un véritable électrochoc pour moi. J'ai décidé de m'investir totalement dans la remise en état de ce joyau, en m'inspirant des plans anciens retrouvés avec l'aide de Michel Parenty."* Dès 2000-2001, il entreprend un premier chantier de débroussaillage en enlevant des ronces hautes de 2,50 m et tous les arbres indésirables. Huit hectares, l'un des plus grands jardins privés à la sortie de Boulogne. Trois à quatre kilomètres d'allées aussi à réhabiliter.

Aujourd'hui, ce travail touche à sa fin et l'équipe animée par Sébastien, qui reçoit parfois le renfort d'élèves de l'institut hor-

ticole de Coulogne, a déjà commencé les replantations : plus de 3.000 buissons en 2005, 2.000 buis, 700 arbres... Le but est de retrouver les 3.600 plantes indigènes et exotiques répertoriées dans le catalogue de la collection présente sur le site à l'époque. Au début de l'année, suite aux démarches du jeune châtelain, le parc a été classé au titre des monuments historiques. Une récompense pour celui qui se dépense sans compter dans cette fabuleuse aventure : *"un jardin est un peu le miroir de celui qui le fait ; j'ai la chance d'avoir un métier qui me procure du temps libre pour pouvoir m'y consacrer et y imprimer mes tripes."* Une véritable communion avec la nature !

DES RACINES HISTORIQUES

Construit de 1779 à 1783 par François Delporte qui sera nommé maire de Boulogne par l'Empereur Napoléon 1^{er}, le château de Conteval est le chef-lieu d'un grand domaine de 450 arpents constitués sur une partie défrichée de la forêt royale. Les frères Delporte y créent une ferme modèle, première de France, peuplée de quelque 1.500 brebis. Avant Parmentier, ils cultivent la pomme de

"Un jardin est un peu le miroir de celui qui le fait"

terre. En 1797, en compagnie du baron de Courset, ils fondent la Société d'agriculture de Boulogne. Le baron les aide, en offrant boutures et plantes de son parc de Courset, à créer leur parc botanique. Malheureusement, au XIX^{ème} siècle la propriété devient un relais de chasse : les meutes de chiens sont dévastatrices. Les Allemands qui installent au château une Kommandantur, continuent le massacre en abattant les plus beaux arbres. En cinquante ans, la nature a ensuite envahi et enfoui toutes les traces de ce glorieux passé. Jusqu'au jour où Sébastien a décidé de défricher... et de renouer avec ses racines. ■

On pourra visiter le parc lors des journées du Patrimoine (16/17 septembre 2006). L'an dernier, plus de 1.700 curieux avaient profité de ces visites guidées gratuites.



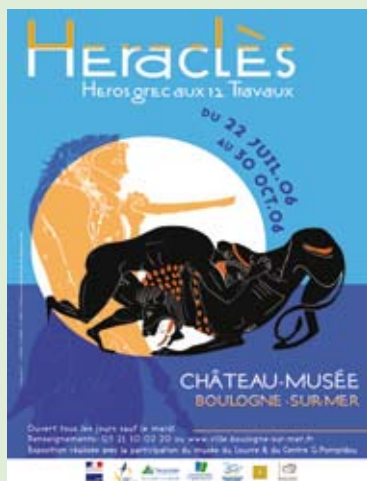
Ce rhododendron de taille exceptionnelle, est l'une des nombreuses curiosités du domaine



Pascaline et Dusty, deux stagiaires de l'institut horticole de Coulogne participent au chantier

Expositions

Du 22 juillet au 30 octobre
BOULOGNE-SUR-MER - Exposition "Héraclès, héros grec aux douze travaux" au château-musée. La représentation d'Héraclès à travers l'histoire de l'art, de l'Antiquité à nos jours. Plusieurs dizaines de pièces exceptionnelles (vases, peintures, sculptures...). Entrée : 1€



De juillet à septembre
BOULOGNE-SUR-MER / WIMEREUX / HARDELLOT
 Exposition "Le mur de l'Atlantique, sur les côtes du Nord-Pas-de-Calais", présenté par la Coupole (Helfaut), au château-Musée de Boulogne-sur-Mer du 1^{er} au 16 juillet, aux Salons de la Baie Saint-Jean de Wimereux du 20 au 26 juillet, et à l'Espace-loisirs André Malraux d'Hardehot du 19 août au 3 septembre.



Du 1^{er} au 3 septembre
SAINT-ETIENNE-AU-MONT/ÉCAULT

- Exposition "Carrés d'aquarelle", peintures de Pierre Peckeu à Aréna (route de la Warrene).
 Tél : 03 21 10 84 30



En juillet et août
LE PORTEL - Exposition "Les saints honorés par la marine", église Saint-Pierre-Saint-Paul.

Du 3 juillet au 6 août
LE PORTEL - Exposition "Nuances marines d'hier et d'aujourd'hui" à la Galerie d'Arts et d'Essais.

Du 15 au 30 juillet
LE PORTEL - Exposition "Les estiva-les porteloises", salle Plage Expo.

Dimanche 27 août
HESDIN-L'ABBÉ - Exposition des artistes locaux à la salle polyvalente toute la journée

Conférences

Mardi 22 août
CONDETTE - "Napoléon de Boulogne à Austerlitz"

Animations

Jusqu'en septembre
HARDELLOT - Dimanches
Gourmands : les 9, 16, 23 et 30 juillet, les 6, 13, 20 et 27 août, les 10 et 24 septembre.

Dimanche 16 juillet
EQUIHEN-PLAGE - Fête de la Moule. Dégustation à partir de

18h30 suivie d'un spectacle.

Samedi 22 et dimanche 23 juillet
WIMEREUX - Fête de la Moule

Du 28 au 30 juillet
HARDELLOT - Salon des antiquaires, à l'Hôtel du Parc.

Du 28 au 30 juillet
BOULOGNE-SUR-MER - Fête du Poisson : repas, spectacles dansants (rens. 03 21 87 73 05).



Les **inscriptions 2006/2007**
 dans les **écoles "Musique et Danse du Boulonnais"**

Vous vous sentez l'âme d'un futur **nouvel élève** à l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de l'agglomération ou dans une des écoles associées ? Voici quelques informations pratiques :

ENMD à Boulogne-sur-Mer
 Inscription du **lundi 28 août** au **vendredi 8 septembre**, de 9h à 12h et de 14h à 18h.
 Rens. : 03 21 99 91 20
 (la classe de guitare ne peut accueillir de nouveaux élèves)

Ecole de Neufchâtel-Hardelot
 Inscription le **6 septembre** de 14h à 20h pour les habitants de la commune.
 Les 8 (17h30-19h30) et 9 septembre (14h-17h), puis les 13 (14h-20h), 15 (17h30-19h30) et 16 septembre (14h-17h) pour tous.
 Rens. : 03 21 87 08 02
Ecole de Saint-Martin-Boulogne

Ouvert jusqu'au 24 juillet puis à partir du 7 août.
 Lundi de 9h à 12h et de 14h à 16h
 Mardi de 9h à 12h
 Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Jeudi de 9h à 12h
 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
 Rens. : 03 21 80 72 79
 Les classes guitare et piano sont complètes.

Ecole de Condette
 Lundi 4 septembre de 9h à 12h;
 Mercredi 6 septembre de 9h à 12h;
 jeudi 7 septembre de 16h à 18h;
 vendredi 8 septembre de 17h à 19h
 et samedi 9 septembre de 9h à 12h.
 Reprise des cours Le 18 septembre.
 Rens. : 03 21 32 88 88

Ecole de Wimereux
 Réouverture le 21 août pour les inscriptions, de 9h à 12h et de 14h à 16h.
 Rens. : 03 21 99 04 80

Du 4 au 6 août

LE PORTEL - Arena V : jeux en réseau pendant trois jours, salle Carpentier (www.ville-leportel.fr)

Dimanche 6 août

BAINCTHUN - Sélection des attelages de chevaux boulonnais pour "La Route du Poisson"

LE PORTEL

Fête de la Moule

WIMEREUX - Fête du cheval boulonnais, sur le terrain sud à partir de 11h.

Dimanche 13 août

LE PORTEL - Braderie des Quais, de 8h à 20h, suivi de la **Fête du Welsh**, chez les restaurateurs, place de l'église à 21h.

Dimanche 20 août

LE PORTEL - Meeting aérien de la Patrouille de France, plage, à 17h.
WIMEREUX - Wimereux, il y a 100 ans

Samedi 26 et dimanche 27 août
BOULOGNE-SUR-MER - Grande Procession de Notre-Dame-de-Boulogne (rens. 03 21 10 88 10).

Samedi 16

et dimanche 17 septembre
JOURNÉES DU PATRIMOINE
Portes ouvertes dans les sites classés

BOULOGNE-SUR-MER - Fête de la Beurière, fête maritime (suite à son annulation du mois de mai)
WIMEREUX et villes du Wimereux
Fête de la Vallée du Wimereux

Samedi 23

et dimanche 24 septembre
SAINT-MARTIN-BOULOGNE - Journées "Portes ouvertes" au Refuge intercommunal, route nationale 42.

Mercredi 27 septembre
BOULOGNE-SUR-MER -

Forum Objectif Emplois, salle de la Faïencerie; de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Partez gagnants et rencontrez vos futurs employeurs, tel est le programme du Forum Objectif Emplois proposé par le Cercle Boulogne Synergie en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Des entreprises qui recrutent et une équipe de professionnels à votre service pour vous orienter, vous conseiller, ... Tout au long de la journée des conférences thématiques, des ateliers CV/Internet/Entretien d'embauche.

Spectacles

En juillet et août

BOULOGNE-SUR-MER - Les Terrasses du Château : Ba Cissoko (rock mandingue) le 15/07 à 21h, **Oyelo!** (salsa) le 23/07 à 16h, **Dissident Chaber** (fanfare 80's) le 30/07 à 16h, **Manlouch** (jazz manouche) le 6/08 à 16h, **cirque Filyfolia "La petite semaine"** (cirque) le 12/08 à 21h. Dans la cour du château-musée - Gratuit.

En juillet et août

BOULOGNE-SUR-MER - Musiques aux jardins de Nausicaà : Fasam Orchestra le 16/07 à 16h, **Woodkirk High School** le 19/07 à 17h, **Fanfare St Cécilia** le 23/07 à 16h, **cadets de la marine belge** le 6/08 à 16h, **Koninklike fanfare** le 13/08 à 16h, **"Give me Elvis on the line"** le 20/08 à 16h. Dans les jardins de Nausicaà - Gratuit.

Mercredi 12 juillet

BOULOGNE-SUR-MER - Concert Tony Joe White (musiques actuelles) dans la cour du château-musée à 21h. Tarif unique : 15€
Mercredi 12 juillet

OUTREAU - Grand spectacle russe, avec l'ensemble Molodost de Novgorod de Russie, place Bérégovoy à 20h30. Concert du Dixieland Street Band à 22h.

Vendredi 14 juillet

BOULOGNE-SUR-MER - Concert WVG Fanfare (déambulatoire déjanté) et **Quelques fiers mongols** (fanfare rock), parvis de Nausicaà à 21h, suivi du feu d'artifice - Gratuit.

Mardi 18 juillet

LE PORTEL - Concert North Gospel Quartet, à l'église, à 21h.

Jeudi 20 juillet

LE PORTEL - Concert hommage à Jacques Brel, salle Yves Montand, à 21h.

Dimanche 23 juillet

HARDELOT - Concert Grand Orchestre Hollandias Excelsior, salle Blériot (16h), place Fontaine (16h15) et sur la digue (17h30).

Mercredi 26 et jeudi 27 juillet

WIMEREUX - Festival de musique Musik'Opal, place Albert 1^{er} à 21h.

Dimanche 30 juillet

BOULOGNE-SUR-MER - Podium Nord Com avec Jeanne Manson. Première partie : Chloé et Patsy. Jardins de Nausicaà à 21h. Jeux gonflables dans la journée (9h/18h).
SAINT-ETIENNE-AU-MONT - Fête de la Dune avec Emma Daumas, Doc Gynéco, Georges Alain Jones, Les Mauvaises langues... Parc de la médiathèque, de 16h à 24h. (rens. 03 21 87 32 96).

Dimanche 6 août

EQUIHEN PLAGE Podium Nord Com avec Jeanne Manson. Première partie : Chloé et Patsy. Sur le parking du Yann à 20h30. Jeux gonflables dans la journée. Final pyrotechnique.

Mardi 15 août

BOULOGNE-SUR-MER - Calvacade d'été à partir de 16h en centre ville. Concert **"100% Stone"** et **Zouk Machine**, jardins de Nausicaà à 21h - Gratuit.

Jeudi 17 août

LE PORTEL - Soirée théâtre "Un amour déchainé", salle Yves Montand à 21h.

Dimanche 27 août

LA CAPELLE-LES-BOULOGNE - Concert du Petit Orphéon, à la salle des fêtes.

LE PORTEL - Concert de violon et piano "Mozart", à l'église Saint-Pierre/Saint-Paul à 17h30.

Festivals

Du 8 juillet au 14 août,

Festival de musique d'Hardelot

Au programme du 33^{ème} Festival d'Hardelot : l'Orchestre National de Lille pour un concert "décentralisé" à la basilique Notre-Dame de Boulogne (8 juillet, 18h30), Lachrimae Consort (baroque, le 6 août à 21h), "Les folles aventures de Sir John Falstaff" (théâtre, le 8 août à 21h), Arbat (zigane, le 9 août à 21h), Orchestre de Chambre de la Nouvelle Europe (le 11 août à 21h) et Lise de la Salle (piano, le 14 août à 21h).

**Pour plus de renseignements :
Office de Tourisme
Tél. : 03 21 83 51 02**

Mercredi
27 septembre
2006 à Boulogne-sur-Mer
Espace de la Faïencerie


Cercle
Boulogne Synergie


Communauté
d'agglomération
du Boulonnais

Forum

Objectif
Emplois

Entrée libre
9h00 \ 12h30
14h00 \ 17h30

Partez gagnant
et rencontrez
vos futurs employeurs

Avec le soutien de :


REGION
NORD
PAS DE CALAIS


Union de l'Europe et du monde
REPUBLIQUE FRANÇAISE


BOULOGNE
SUR MER


Communauté d'agglomération
du Boulonnais


EDF
GDF

agglorama
Numéros utiles

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU BOULONNAIS**

Accueil : **03 21 10 36 36**

Fax : **03 21 10 37 63**

Internet : www.agglo-boulonnais.fr
et www.agglo-boulogne-cotedopale.fr

LE TRI SÉLECTIF

■ **Déchetterie de Saint-Martin-Boulogne :**

ZI de l'Inquéterie

62280 Saint-Martin-Boulogne

Tél. : **03 21 80 26 27**

■ **Déchetterie de Saint-Léonard**

ZI de la Liane

62360 SAINT-LÉONARD

Tél. : **03 21 92 31 31**

*Les déchetteries sont ouvertes de 8h à 18h45
du lundi au samedi sans interruption - De 8h
à 11h45 le dimanche. Fermées les jours fériés.*

Un question sur le tri ?  **0800 072 772**

REFUGE DES ANIMAUX

ZI de l'Inquéterie

62280 Saint-Martin-Boulogne

Tél. : **03 21 31 38 46**

ARÉNA

Route de la Warenne - Ecault

62360 Saint-Etienne-au-Mont

<http://arena.agglo-boulonnais.fr/>

Tél. : **03 21 10 84 30**

*Horaires d'été, du 4 juillet au 3 septembre 2006 :
du mardi au dimanche de 10h à 12h30 et de 14h
à 18h*

HÉLICÉA

Z.A.C Mont Joie

62280 Saint-Martin-Boulogne

Tél : **03 21 10 08 65** - Fax : 03 21 10 83 50

Email : helicea@vert-marine.com